



Ville de Riom
Lauréate du
Prix national

Les Rubans
du Patrimoine
(27^{ème} édition)

Reconversion de l'ancien couvent des Rédemptoristines en Écoles d'Art et de Musique de Riom



Clôture © Ville de Riom



WWW.VILLE-RIOM.FR





I. Présentation de la commune

Située dans le Puy-de-Dôme, à 15 kilomètres au nord de Clermont-Ferrand, la commune de Riom est le 3^{ème} pôle du département et compte 19 782 habitants (population totale 2018 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021).

Ville centre de la communauté d'agglomération de Riom Limagne et Volcans (68 000 habitants), Riom se situe à l'interface de deux grands ensembles géographiques :

- vers l'est s'ouvrent les larges horizons de la plaine de la Limagne, qui constitue l'unité topographique dominante ;
 - vers l'ouest se donnent à voir les découpages caractéristiques des sommets volcaniques de la chaîne des Puys, non présents sur la commune mais fortement marquants dans le paysage.
- Entre les deux se déclinent les formations collinéennes de moindre amplitude que sont les hauteurs de la montagne de Champ Griaud au sud avec la colline de Mirabel ou la colline de Mardargue au nord.

La ville ancienne occupe elle-même une petite colline culminant à 355 m et permettant cette perspective particulière sur le centre ancien de Riom depuis la plaine.

Riom, du nom celtique *Ricomagnum* – le riche marché – était un centre économique et commercial important, au carrefour de deux grandes voies, la route de la vallée de l'Allier et celle de l'océan Atlantique.

Ancien bourg gaulois siège d'une paroisse chrétienne depuis le V^{ème} siècle, Riom rattachée à la Couronne, devient capitale des terres royales d'Auvergne en 1212. Pendant 30 ans, sous l'apanage du

duc Alphonse de Poitiers, frère du roi saint Louis, ce centre administratif devient siège de la justice. Cette fonction administrative et judiciaire de la cité se développe au cours des siècles et perdure encore à ce jour (cour d'appel, Tribunal d'Instance...).

A la Renaissance, Riom est une ville florissante, siège des différentes juridictions royales. Le soin apporté à la construction et au décor des demeures témoigne de l'essor urbain.

Le centre-ville se caractérise par une trame urbaine originale avec un quadrillage des rues hérité du Moyen Âge et la présence de deux axes principaux (cardo et decumanus). Les remparts qui ceinturent la ville au XVIII^{ème} siècle sont démolis à partir de 1739 et les boulevards plantés sont finalisés en 1773. L'expansion de la ville « hors les murs » s'en-

gage alors avec le développement d'une fonction industrielle nouvelle au XIX^{ème} siècle (Manufacture des Tabacs...).

De par son histoire et son développement économique durant les derniers siècles, Riom offre encore aujourd'hui, malgré la proximité de Clermont Ferrand, une forte mixité fonctionnelle. Centre urbain (avec Mozac et Ménétrol) d'un large territoire, elle a su constituer un réel bassin d'emploi qui rayonne largement, proposer une gamme d'équipements et une offre de services importante au bénéfice, non seulement des Riomois, mais plus largement du bassin de vie.



Source : Grand Clermont



© André Hébrard



Sauf mention contraire au bas de chaque image, toutes les photos de ce document ont été prises par la Ville de Riom.

Vue de Riom depuis le plateau de Lachaud situé au sud-sud ouest de la ville.



2. Présentation de l'ancien couvent

L'ancien couvent des Rédemptoristes, ensemble patrimonial non protégé, se situe en bordure orientale du site patrimonial remarquable de Riom, créé en 1967.

En 1661, les chanoines réguliers de la Congrégation de France, dits de Sainte-Geneviève, fondent à Riom un établissement situé à l'est de l'esplanade du Pré-Madame.

À la Révolution, les religieux sont dispersés. Le couvent, vendu comme bien national, est acquis par la municipalité en 1792. C'est ainsi que l'église, édifiée

vers 1720, est détruite dès 1794 afin d'augmenter l'étendue du Pré-Madame.

En 1818, les Visitandines s'installent dans l'ancien couvent des Génovéfains. Entre 1858 et 1861, elles entreprennent d'importants travaux, dont la construction d'une nouvelle chapelle et d'un grand corps de bâtiment au sud du côté du faubourg de La Bade. Les Visitandines quittent Riom en 1971 et sont remplacées à partir de 1973 par les Rédemptoristes qui occupent les bâtiments jusqu'en août 2011.

De l'ancien couvent des Génovéfains subsiste un grand corps de bâtiment orienté nord-sud, vraisemblablement édifié dans les années 1670, dont la façade principale de 11 travées sur 3 niveaux est tournée vers le jardin. Un toit brisé, au brisis et terrasson couverts de tuiles plates, est ponctué de lucarnes.



Google Earth



IGN Remonter le temps 1961



IGN Remonter le temps 2013
Le terrain d'assiette du couvent des Rédemptoristes couvre 1,37 ha

Vestiges du cloître

La galerie de l'ancien cloître, composée de cinq arcades à arc en plein cintre, est ornée d'un important blason. Côté Pré-Madame, cet ancien cloître est fermé par un haut mur.



↑ Vue sur l'ancien cloître depuis le Pré-Madame

Vestiges du cloître – vue sur mur de clôture en direction du Pré-Madame



La chapelle néo-romane

Couverte d'un toit d'ardoise, la chapelle néo-romane se compose d'une nef de 3 travées voûtées en berceau plein-cintre sur arc doubleaux et d'un cœur voûté d'ogives et à chevet plat.

Sa façade présente un portail animé de deux voussures à arc plein cintre et un tympan orné d'un bas-relief en pierre calcaire représentant une scène de la Visitation dans un quadrilobe. Cette sculpture, exécutée en 1861, est l'œuvre de Jean Ossaya-Mombur. Le pignon ponctué d'une croix est surmonté d'une statue de la Vierge.



Les galeries intérieures du bâtiment du XVII^{ème} siècle



Galerie en RDC du bâtiment principal (cloître sur la gauche)



Galerie au 1^{er} étage du bâtiment principal – desserte des cellules des sœurs



Vitraux dans la galerie sur le cloître



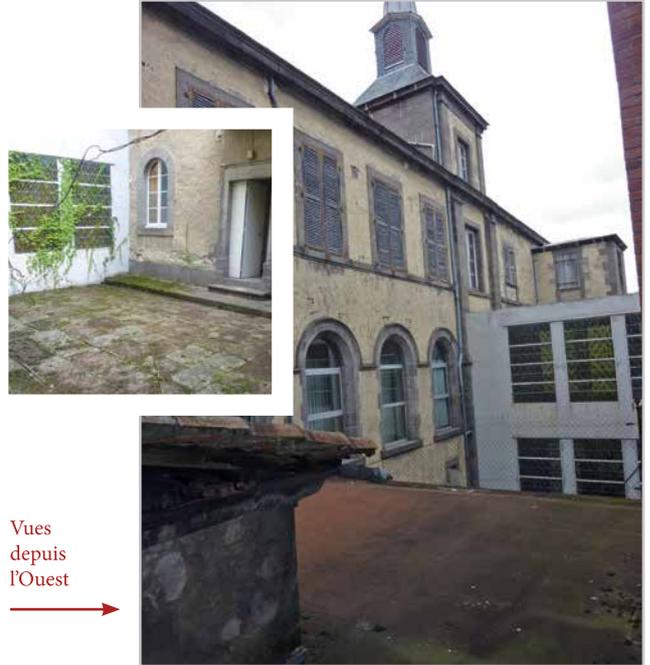
Fontaine double face dans la galerie du RDC



↑
Vue depuis le parc

La galerie de liaison

Une galerie permettait de relier le bâtiment construit par les Visitandines sur le faubourg de La Bade et l'ancien couvent des Génovéfains. Cette galerie n'ayant aucune valeur patrimoniale, elle n'a pas été conservée dans le projet.



→
Vues
depuis
l'Ouest

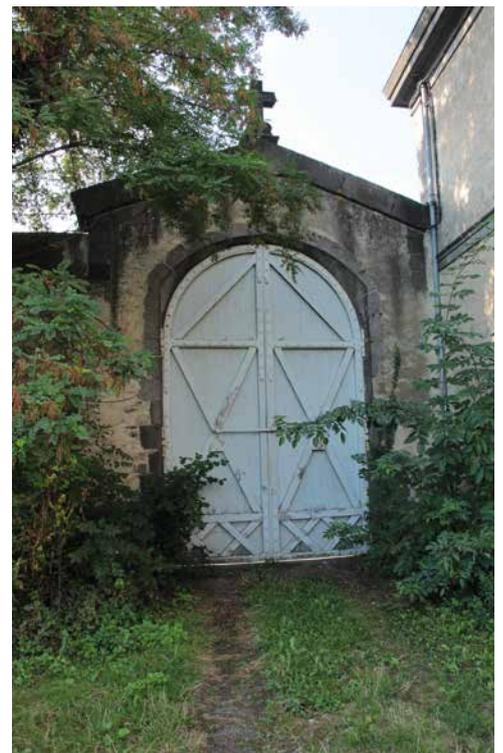
Côté Faubourg

Un diagnostic du patrimoine arboré a permis d'arbitrer le remplacement des sujets d'essences variées en place. Leur implantation à proximité immédiate du mur d'enceinte a conforté ce choix.

Allée plantée le long du
faubourg de la Bade



→
Portail d'accès au parc
depuis le faubourg
de La Bade



La chapelle funéraire

Située à l'angle nord est, la chapelle funéraire fut construite entre 1830 et 1836 sur le site du couvent.

Chapelle funéraire vue depuis la rue Mazuer au nord du site



Elle est dominée par un cèdre remarquable dont l'entretien n'avait pas été réalisé de longue date.

Le mot du Maire de Riom

L'opération de reconversion de l'ancien couvent des Rédemptoristes en écoles municipales d'arts plastiques et de musique sont une réalisation dont nous sommes particulièrement fiers. Portée par la Ville avec le soutien des acteurs institutionnels du territoire, elle représente au sein de l'ensemble des Jardins de la Culture un formidable espace ouvert dédié à la culture, aux arts, à la jeunesse et à la nature.

Écrin entouré de verdure situé à proximité immédiate de notre centre-ville, son atmosphère chargée d'histoire invite à la contemplation et au repos. Équipement pédagogique de qualité supérieure, il constitue un pôle culturel structurant à l'échelle de notre communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans. Ensemble architectural au sein duquel se mêlent avec harmonie l'ancien et le moderne, il est un témoignage vivant de la richesse du patrimoine de notre ville.

Ce site à forte dimension historique représente donc, au-delà de sa double dimension éducative et architecturale, un lieu unique où font corps dans une même atmosphère passé, présent et futur.

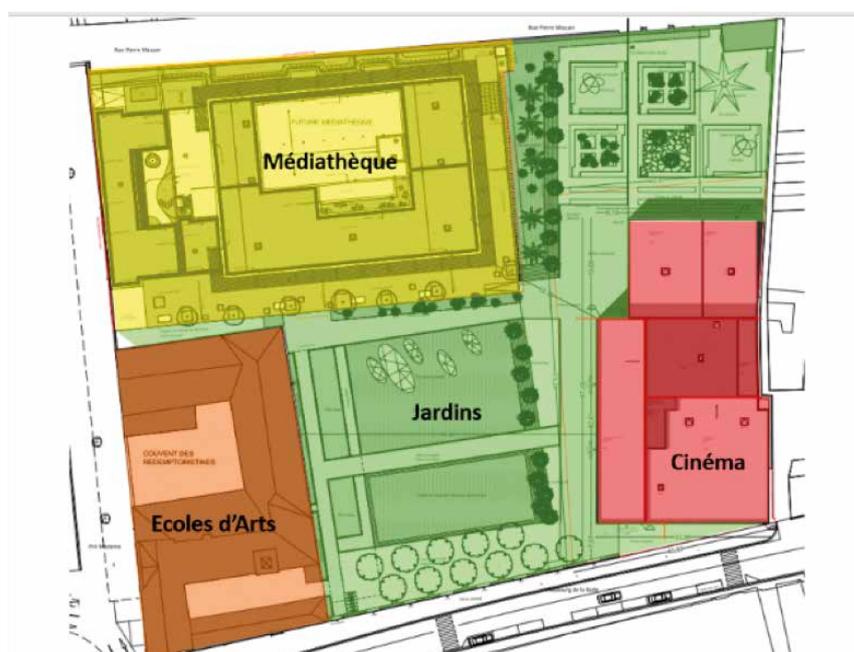
Pierre PÉCOUL,
Maire de Riom
1^{er} Vice-président
de Riom, Limagne et Volcans,
chargé de l'économie,
de l'emploi et de l'attractivité

3. Motivations à lancer l'opération

L'opération des Jardins de la Culture répond à la double ambition de créer un pôle culturel aux abords immédiats du centre-ville afin de participer à la revitalisation de ce dernier et de développer l'offre culturelle à l'échelle du territoire de l'agglomération.



Google Earth



©Ville de Riom

Trois équipements s'intègrent au sein de ce nouvel espace public :

- Une médiathèque intercommunale tête du réseau de lecture publique de l'agglomération ;
- Un cinéma de 3 salles offrant une programmation éclectique, exploité par la société Arcadia ;
- Les écoles municipales d'arts plastiques et de musique, regroupées en un lieu unique afin d'augmenter les synergies entre les deux établissements.

A l'interface de ces équipements, deux jardins thématiques assurent plusieurs fonctions :



- Un espace de rencontre pour les usagers des équipements culturels, garant de la cohérence urbaine globale du projet ;
- Un espace permettant d'externaliser les activités des équipements afin de multiplier les possibles et de créer une vitrine des Jardins de la Culture ;
- Un témoignage de l'histoire du lieu à travers une conception reprenant la composition et en partie les essences du site ;
- Un lieu de nature en ville au bénéfice des riverains du centre-ville riomois très dense.

Avant leur emménagement dans les Jardins de la Culture, les Écoles d'Art et de Musique de Riom, situées sur deux sites distincts, comptaient à elles deux 800 à 1 000 usagers (loisirs, scolaires, étudiants, associations).

Si le rayonnement de l'école de musique portait sur le bassin de vie, l'école d'arts plastiques bénéficiait d'ores et déjà d'une attractivité à l'échelle de la métropole, avec un potentiel de développement certain.

Le projet des nouvelles Écoles d'Art et de Musique de Riom ambitionne :

- La création d'un ensemble pédagogique complet art et musique dans un même espace au bénéfice de la transversalité (projets interdisciplinaires) et du développement d'une offre commune (éveil...);

- Une montée en gamme importante des locaux pour la qualité de l'enseignement : traitement acoustique, salles de pratiques dédiées etc ;
- Un équipement et des espaces nouveaux dédiés aux pratiques actuelles (studios, MAO, art graphique, pôle numérique) ;
- Une offre nouvelle sur la préparation aux concours d'entrée dans les écoles d'arts diplômantes (classe préparatoire) ;
- Une salle d'exposition dédiée dans l'ancienne chapelle, ouverte aux besoins du territoire.

Les 1768 m² utiles du bâtiment sont ventilés comme suit :

- 821 m² pour l'école d'arts plastiques
- 454 m² pour l'école de musique
- 493 m² d'espaces communs et de restitution



Cette opération des Jardins de la Culture a été portée par la Communauté de Communes de Riom Communauté, devenue l'agglomération de Riom Limagne et Volcans en 2017. La Commune de Riom, future exploitante des Écoles d'Art et de Musique de Riom, a porté le financement intégral de cet équipement dans le cadre d'une convention de bien partagé signée avec l'EPCI. Elle a aussi financé 50 % des investissements réalisés pour la création des jardins.



4. Présentation des travaux réalisés

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été assurée par l'agence ACA Architectes, basée à Clermont Ferrand et pilotée par Yvon Cottier.

Une 1^{ère} phase de travaux, démarrée en septembre 2017, a consisté au désamiantage et

à la démolition d'un certain nombre d'ajouts de l'histoire afin de restituer la lisibilité à l'ensemble bâti et permettre une meilleure fonctionnalité de ces espaces. Ces travaux ont été mis en œuvre par les entreprises ADS Désamiantage et RC TP LOC Démolition.

Le mot de l'architecte

La reconversion de l'ancien couvent des Rédemptoristines de Riom traduit avant tout, un projet contemporain de réutilisation basé sur une importante reconnaissance du site et de son héritage. La mise en œuvre du programme est une réponse d'adaptation au lieu et non de transformation du lieu. L'identification et la reconnaissance de l'héritage et de ses éléments les plus caractéristiques (principalement du XVII^e et du XIX^e), ont permis d'affirmer et de révéler à travers le projet d'architecture, la qualité d'un lieu et de sa matière, autrefois clos et inconnu du grand public. Le projet s'inscrit pleinement dans l'actualité architecturale et écologique. L'acte de réutilisation de l'existant limite ainsi au maximum l'empreinte carbone, une grande partie des matériaux sont préservés, restaurés et remis en avant, participant à une reconversion du site associant une mise en œuvre conséquente de matériaux isolants sains et traditionnels, tels que la laine

de bois et la mise en œuvre d'enduit à la chaux, répétant ainsi les savoir-faire d'antan. La création d'un atrium, coiffé d'une imposante verrière d'une surface de 220 m² abrite le point de convergence du projet : Un vaste hall d'accueil redessine le tracé de l'ancienne cour et souligne l'élégance de façades XIX^e retrouvées, un nouveau volume en béton blanc vient dialoguer dans ce nouvel espace, affichant une façade de lames en pierre de Volvic suspendues. La matière, la pierre est là, exprimant le sol, les anciennes façades et la création contemporaine. Bien plus qu'un projet de reconversion, la réutilisation du couvent des Rédemptoristines pose la continuité, entre passé et futur, révélation et affirmation, pour inscrire un projet architectural de reconnaissance, celui de l'architecte « passeur de temps ».

Yvon COTTIER
Architecte DPLG-DCHEC



En rouge : repérage des démolitions



ACA Architectes / Clermont-Ferrand



Les interventions sur les bâtiments restent limitées et privilégient le maintien des dispositifs existants et caractéristiques de l'ancien couvent.

De part sa configuration, le site se prête en effet parfaitement à sa nouvelle vocation : les cellules des sœurs deviennent des salles dédiées aux cours individuels de musique, les grandes pièces communes du rez-de-chaussée (cuisine, réfectoire...) deviennent des ateliers d'arts plastiques (sculpture, peinture, terre / volume...), la chapelle est destinée à l'accueil d'expositions, le bâtiment situé sur le faubourg de la Bade accueille le pôle administratif, etc.

La restauration des éléments de composition du bâti est ainsi privilégiée dès qu'elle est possible. L'ensemble du corps principal XVII^{ème} siècle conserve notamment ses galeries du rez-de-chaussée, avec son pavage en pierre de Volvic, et du 1^{er} niveau, avec réhabilitation du parquet, du plafond et conservation de l'ensemble des portes (très basses !) correspondant aux anciennes cellules.

La réalisation d'une seconde porte intérieure crée un sas permettant de garantir l'acoustique de ces pièces, aménagées en salle de cours individuels de musique.

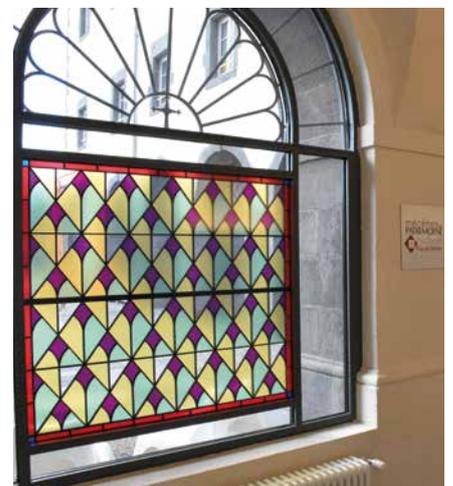
De même, les parquets et dallages des différentes salles sont maintenus en place et restaurés.

Les menuiseries extérieures existantes à 4 carreaux sur le bâtiment principal sont remplacées par des menuiseries en bois isolantes répondant aux exigences acoustiques avec des petits bois rapportés, bassoirs à doucine et ouvrants à gueule de loup avec crémones apparentes. Les volets intérieurs sont restaurés et adaptés vis-à-vis de l'isolement acoustique mis en œuvre au niveau des studios de musique.

En revanche, les menuiseries existantes en chêne du bâtiment situé sur le faubourg de La Bade sont conservées et restaurées, y compris leur vitrage ancien. Seules certaines pièces d'appuis sont remplacées lorsque l'état de dégradation ne permet pas la réparation. Chaque

baie intérieure reçoit une nouvelle menuiserie isolante répondant aux exigences acoustiques.

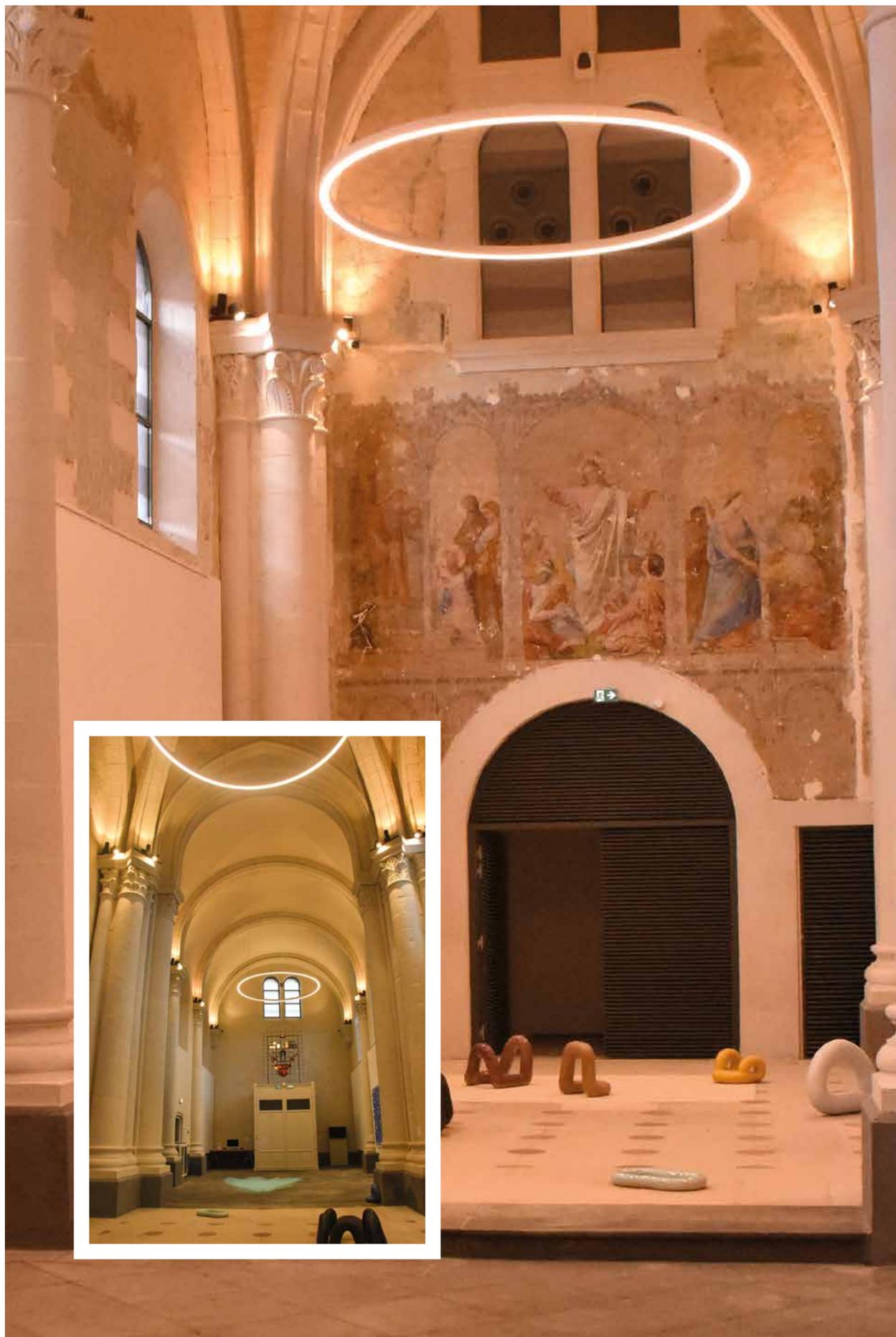
Les vitraux de la galerie du rez-de-chaussée, endommagés et contenant de l'amiante, sont déposés. De nouvelles menuiseries sont mises en œuvre avec reproduction des motifs des anciens vitraux. Seul le vitrail situé en imposte de la porte d'accès à la cour du cloître est conservé en état.



« Les parquets et dallages des différentes salles sont maintenus en place et restaurés. »



↑ Conservation de la porte d'origine des cellules et création d'un sas favorisant l'isolation acoustique



Les peintures murales datées de 1861 sont de Joseph-Thomas Chautard, élève de Scheffer et Lehmann qui débute au Salon de 1845. Elle représentent : *La Présentation au temple*, *La Visitation* et *Le Christ et les petits enfants*.

Au niveau de la chapelle, le parti pris a été de ne pas restituer les décors peints découverts en cours de chantier sur les murs et le plafond. Un travail de pérennisation de ce patrimoine a été retenu et leur traitement a consisté en un nettoyage et une consolidation.

La fontaine double face de la galerie du rez-de-chaussée est remise en service et disponible pour les usagers.

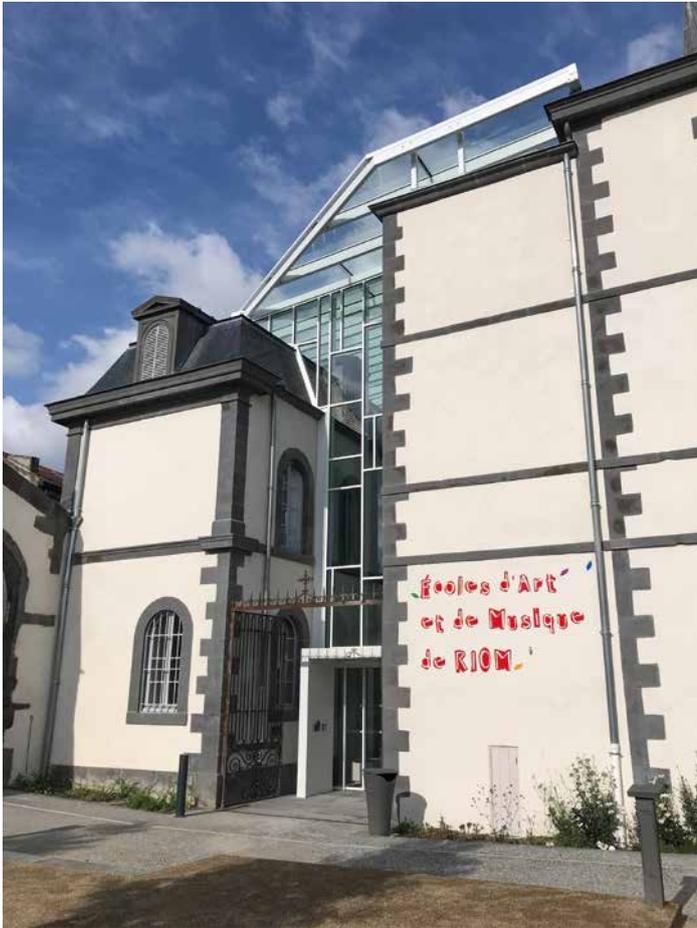
Les toitures sont ressuivies avec des interventions adaptées à l'état, tant des charpentes que de la couverture (révision jusqu'à la reprise globale de certains pans de toiture). L'ensemble des ouvrages de zinguerie est repris. Des lucarnes nécessaires pour des raisons de sécurité et désenfumage sont créées ainsi que des outeaux en zinc afin d'éviter toute mise en œuvre de conduit de ventilation en sortie de toiture. Les éléments rendus inutiles en toiture et susceptibles de créer des désordres à court terme sont déposés et la toiture reprise en conséquence (cheminées...).

L'état des enduits ne permettant pas leur conservation même partielle, ils sont intégralement repris dans le cadre du projet, dès le démarrage de l'opération. Un nouvel enduit traditionnel au mortier de chaux est mis en œuvre avec finition talochée de teinte validée par l'ABF. Les pierres de taille (bandeaux, encadrements, corniches...) sont nettoyées par aérogommage et rejointoyées par un mortier de teinte ton pierre. Ponctuellement, des restaurations d'éléments en pierre sont réalisées.

« La fontaine double face de la galerie du rez-de-chaussée est remise en service et disponible pour les usagers »

Cette restauration a bénéficié d'une subvention du Club des Mécènes du Patrimoine du Puy de Dôme.





La modification principale apportée à l'ensemble bâti consiste en la création d'une verrière formant un atrium, entre le bâtiment XIX^{ème} situé sur le faubourg de la Bade et le corps de bâtiment du couvent XVII^{ème}. Cet atrium permet de redécouvrir la lecture des façades intérieures de cet espace interstitiel. Il intègre un nouveau volume au sein duquel se situe l'accueil des Écoles d'Art et de Musique de Riom en rez-de-chaussée et une salle associative au 1^{er} niveau. Cet élément est habillé en partie haute par un parement de lames de pierres de Volvic.

Par ailleurs, le mur assurant la clôture du site sur le Pré-Madame est percé d'arcades, sur le modèle de celles du cloître. Selon les préconisations de l'ABF, les ouvertures réalisées sont en pierres

de Volvic appareillées et la tête de mur est couronnée de dalles du même matériau. Les maçonneries sont enduites au mortier de chaux de finition talochée dans la teinte retenue pour l'ensemble du site.

Ce parti pris permet de retracer l'histoire du cloître, initialement fermé sur cet

aspect ouest par la chapelle détruite sur le Pré-Madame. Il permet en outre d'ouvrir le site sur l'esplanade et, au-delà, le centre-ville proche.

La cour du cloître est pavée de dalles de pierres de Volvic dans l'optique de permettre la tenue d'expositions ou de manifestations de petit format.



5. Prise en compte des aspects environnementaux

Entre l'acquisition effective du site du couvent et le démarrage des travaux, un entretien devait être assuré afin de limiter le développement de la végétation. Le parti pris retenu a consisté à héberger temporairement les animaux d'un jeune aspirant agriculteur en cours d'installation. Ce sont ainsi un âne et trois caprins qui ont assuré une gestion écologique du lieu avant la prise de possession par les entreprises retenues.



L'interface du projet avec les jardins, aménagés concomitamment, a permis d'intégrer une partie de la gestion des eaux pluviales via les différentes noues mises en place. Ainsi, toutes les descentes d'eaux situées en façade est de l'ancien couvent sont raccordées à ces espaces d'infiltration partielle et de temporisation, avant rejet au réseau public.

En outre, une cuve de récupération des eaux de pluie de 5 000 m³ a été mise en place afin d'alimenter les ateliers de béton / plâtre très consommateurs.

En marge du projet de réhabilitation du couvent, une action de préservation des essences fruitières anciennes et locales représentées dans le parc a été mise en œuvre. Un partenariat a été conclu à cette fin avec le Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne pour le recensement et l'identification de ces végétaux. Une opération de greffe a ensuite été réalisée et les arbres ont été mis en culture au sein de la pépinière Combe (Combronde - 63). Ils ont été replantés au sein du Verger du Couvent, réalisé par la Commune sur l'ancien verger des sœurs situé en contrebas du couvent au nord et acquis en même temps que ce dernier.



Concernant le volet énergétique, le parti pris retenu a été de raccorder l'équipement au réseau de chaleur bois de l'agglomération de Riom Limagne et Volcans. Cette option a nécessité une extension préalable du réseau qui a bénéficié par ailleurs à la cour d'appel de Riom et à la médiathèque mise en œuvre au sein des Jardins de la Culture. La sous station réalisée au sein du couvent est mutualisée avec celle de la médiathèque riveraine, ce qui a contribué à diminuer les coûts d'investissement sur l'opération globale. Ce système de chauffage, avec une part abonnement fonction de la puissance souscrite et une part consommation à faible incidence en cas d'évolution des consommations, est apparue comme la solution la plus performante compte tenu des volumes à chauffer. Par ailleurs le parti pris a été de limiter à 12°C la température de l'atrium, espace de circulation de grand volume.



6. Retombées pour le territoire



Les écoles offrent en outre une programmation d'actions culturelles ouvertes à tous : conférences, rencontres, concerts, projections, visites commentées, répétitions publiques, etc. L'école d'art est ainsi dotée d'une toute nouvelle salle d'exposition dédiée à l'art contemporain. La 1^{ère} exposition qui a inauguré cet espace expose les travaux de 8 artistes de 3 nationalités différentes et a attiré plus de 100 personnes chaque semaine lors de sa présentation.

Un rayonnement élargi

La Ville de Riom, dans sa politique culturelle, a souhaité par ce projet positionner les Écoles d'Art et de Musique de Riom dans une logique territoriale élargie. Des liens de longue date sont renforcés par la qualité de l'offre et la richesse de celles-ci : L'école d'art collabore pour ses expositions avec des structures locales (Triennale de l'Estampe de Chamalières, Fonds Régional d'Art Contemporain, Centre d'Art Contemporain), mais aussi avec les structures d'enseignement supérieur de la Région (École Supérieure d'Art de Clermont Métropole, École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand) ... L'école de musique dans ses pratiques « hors les murs » participe à divers événements reconnus dans la région : Jazz en Tête, Festival Piano à Riom, Concerts à la Puce à l'Oreille...

Une offre nouvelle sur le territoire

Les Écoles d'Art et de Musique de Riom offrent désormais dans le même espace un ensemble pédagogique complet où se mêlent les arts visuels et la musique et pouvant accueillir jusqu'à 1000 élèves. Les habitants de la commune peuvent avoir accès à une grande diversité d'enseignements artistiques et à des ouvertures culturelles dans un seul et unique bâtiment.

Des projets interdisciplinaires vont être développés dans ce sens à la croisée des pratiques artistiques et musicales : des résidences d'artistes-musiciens ou de musiciens-artistes, des workshops mêlant les élèves et les enseignants des deux écoles, mais aussi des offres communes en éveil artistique auprès des jeunes enfants. Ces écoles proposent donc un spectre complet de la création actuelle. Le numérique y a une place prépondé-

rante aussi bien dans le développement de nouvelles possibilités d'enseignements que dans l'enrichissement des pratiques.

Dans la même optique d'élargir le public de ces écoles, un atelier préparatoire (qui deviendra une classe préparatoire par la suite) a été mis en place depuis la rentrée 2020. Chaque année, ce sont 15 jeunes titulaires du baccalauréat qui pourront préparer tout au long de l'année leur concours d'entrée dans une École Nationale Supérieure d'Art, de Design et d'Architecture. Dans une salle dédiée, ces futurs étudiants en art s'entraîneront à réussir le concours d'entrée dans la meilleure école de leur choix avec l'aide de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

L'École de Musique est aussi dans l'attente d'une labellisation par l'État en tant que Conservatoire à rayonnement communal, ce qui lui permettra d'élargir la palette des diplômes délivrés et d'accéder au réseau des conservatoires.



7. Actions de valorisation du projet



supports de médiation touchent un large public. Un code tactile, basé sur les qualités thermiques des matériaux utilisés, ainsi qu'une conception des éléments démontables, permet une bonne appréhension des différentes composantes du bâti et de son évolution.

Le site des Jardins de la Culture ainsi que les 3 bâtiments qui le composent ont fait l'objet d'une création de maquette par Architact (Isabelle Dapzol). Ces maquettes sont exposées dans la galerie du rez-de-chaussée des Écoles d'Art et de Musique de Riom.

La mise en place d'un chantier école avec le lycée Louis Pasteur de Marmilhat à Lempdes (63) a été l'occasion d'un partenariat enrichissant à visée pédagogique. Cet établissement scolaire s'est vu confier la conception et la plantation des chambres de verdure du jardin clos, en lien avec le maître d'œuvre du projet. À cette occasion, l'entreprise Joël Déat Paysage, titulaire du lot espaces verts a pu initier les lycéens à la technique de plantation des saules tressés.

Dès les 1^{ères} phases de réflexion, plusieurs actions de valorisation ont permis à un large public de s'approprier le projet.

Les Journées Européennes du Patrimoine 2015 ont permis à 3 348 visiteurs curieux de découvrir ce site historiquement fermé au public. A cette occasion, un questionnaire a permis de recenser leurs attentes en termes d'aménagement des jardins afin d'alimenter le programme de cette opération.

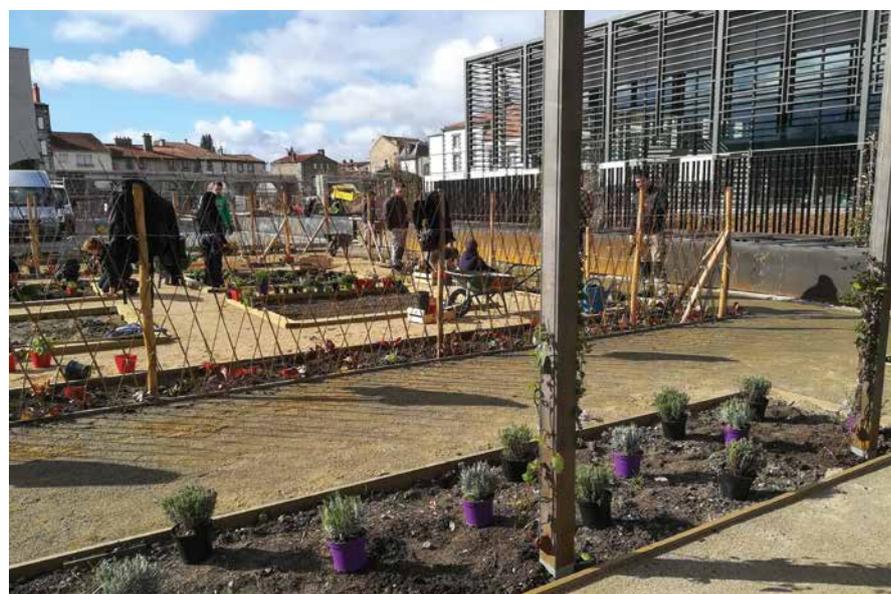
Les 4, 5 et 6 décembre de la même année, le couvent des Rédemptoristines était l'un des 25 sites d'accueil de la manifestation Riom Ville d'Artisans, réunissant 64 professionnels de l'artisanat d'art venus partager leur savoir-faire avec les visiteurs.

En 2017, des conférences ont été organisées par le Pays d'art et d'histoire dans le cadre des Journées Nationales de l'architecture. Les quatre maîtres d'œuvre des projets composant les Jardins de la Culture sont intervenus à cette occasion.

Lors de la journée Portes Ouvertes organisée en février 2020, en phase finale des travaux, plus de 1500 personnes sont

venues découvrir le bâtiment rénové et encore non aménagé.

Au sein du réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire, Riom se distingue par une collection de maquettes tactiles. Cette action, développée année après année témoigne de la volonté de faire découvrir au plus grand nombre le patrimoine architectural d'un territoire et s'adresse en priorité aux aveugles et aux déficients visuels, même si ces



8. Bilan de l'opération

Le montant global de l'opération des Jardins de la Culture se porte à 24 721 682 € TTC.

Chantier des Écoles d'Art et de Musique de Riom

Maitrise d'œuvre :

ACA Architectes - Clermont - Ferrand (63)
Yvon Cottier - 04 73 98 50 92

BET Fluides CVC / Elec / SSI :

BET Durand - Montpellier (34)
M. Béraudier / M. Fevriez
04 67 03 37 44

BET Structure :

IDEUM Partners - Cournon Auvergne (63)
M. Trebuchon - 04 73 41 05 94

BET acoustique :

Salto Ingénierie - Aulnat (63)
M. Lechevalier - 04 73 28 33 67

Economiste :

CIE - Aubière (63)
M. Cardoso - 04 73 28 21 15

Contrôle technique :

APAVE - Clermont-F^d (63)
M. Allanche - 04 73 31 90 00

Coordonnateur SPS :

Marc Galletti - Thiers (63)
04 73 53 97 59

Coordonnateur OPC :

Bureau de coordination Arverne Clermont-Ferrand (63)
M. Vert - 04 73 37 41 57

Dépenses travaux liés au chantier

Le montant initial de l'ensemble des lots se portait à 7 957 821,00 € TTC en phase attribution des marchés.

LOT	INTITULÉ DU LOT	ENTREPRISE TITULAIRE	MONTANT DES TRAVAUX PHASE DGD
1	DESAMIANTAGE	ADS - Clermont-Ferrand (63) M. Troilo / 09 67 22 68 98	130 440,00 €
2	DEMOLITIONS	RCTP LOC - Thiers (63) M. Verdier Gorcias / 04 73 53 98 34	36 720,00 €
3	DEMOLITIONS - GROS ŒUVRE	GENESTE - Clermont-Ferrand (63) M. Rafflaut / M. Roche / 04 73 98 50 70 BALTAZAR - Riom (63) Mme Baltazar / 04 73 63 19 98 D'AVERSA - Riom (63) M. Daversa / 04 73 64 82 72	1 584 637,40 €
4	FACADES	GENESTE - Clermont-Ferrand (63) M. Rafflaut / M. Roche / 04 73 98 50 70	635 799,51 €
5	ENDUIT INTERIEUR STRUCTURANT	GENESTE - Clermont-Ferrand (63) M. Rafflaut / M. Roche / 04 73 98 50 70	101 435,52 €
6	CHARPENTE BOIS	NAILLER - Clermont Ferrand (63) M. Rafflaut / M. Roche / 04 73 98 50 70	208 244,59 €
7	COUVERTURE - ZINGUERIE	NAILLER - Clermont Ferrand (63) M. Rafflaut / M. Roche / 04 73 98 50 70	367 128,27 €
8	MENUISERIES EXTERIEURES	ADAM - Saint Agnant de Versillat (23) M. Adam / 05 55 63 11 08	580 378,29 €
9	SERRURERIE	POL AGRET - Clermont-Ferrand (63) M. Poef / 04 73 92 33 66 BRASSIER - Clermont-Ferrand (63) M. Llopis / 04 73 26 36 39	961 308,98 €
10	MENUISERIES INTERIEURES	FERREYROLLES - Clermont-F ^d (63) M. Magrecki / M. Sorel / 04 73 92 89 45	637 977,00 €
11	PARQUETS BOIS	FERREYROLLES - Clermont-F ^d (63) M. Magrecki / M. Sorel / 04 73 92 89 45	153 055,57 €
12	CLOISONNEMENT - PEINTURES	BOURRON - Cusset (03)	482 004,53 €
		FINIDOME - Clermont-Ferrand (63) (reprise marché BOURRON) M. Barrou / 04 73 37 12 68	271 334,00 €
13	VITRIFICATION	TECHNISOL - Lormont (33) M. Bernier / M. Monier / 09 72 61 98 96	50 545,97 €
14	PLAFONDS SUSPENDUS	COUTAREL - Romagnat (63) M. Coutarel / 04 73 26 54 10	122 063,07 €
15	SOLS SOUPLES	GROUPE BERNARD -Mozac (63) M. Aymain / 04 73 63 46 77	38 695,00 €
16	CARRELAGE - FAIENCE	CARREAU PLUS - Blanzat (63) M. Varenne Paquet / 04 73 23 32 32	25 426,24 €
17	ASCENSEUR - MONTE CHARGE - ELEVATEUR	ORONA - Aubière (63) M. Goy / M. Rolin / 04 73 15 12 70	88 854,62 €
18	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRE	VILLARET - Murat (15) M. Delcros / 04 71 20 02 97	891 427,89 €
19	ELECTRICITE	ENGIE - INEO - Cébazat (63) M. Penel / 04 73 24 45 61	587 134,39 €
20	AMENAGEMENTS EXTERIEURS	SER - Volvic (63) M. Roux / M. Galery / 04 73 38 79 83	138 274,45 €
TOTAL HT			6 744 071,08 €
TOTAL TTC			8 092 885,29 €

Recettes liées au chantier

ORIGINE		MONTANT SOLLICITÉ	MONTANT OBTENU
Etat (DETR)		150 000,00 €	150 000,00 €
FSIL		1 750 000,00 €	803 495,00 €
Région (Ambition Région)		500 000,00 €	500 000,00 €
Département (CTDD)		1 000 000,00 €	320 000,00 €
Fondation du Patrimoine	Souscription	200 000,00 €	5 169 € à ce jour
	Fondation Michelin	200 000,00 €	216 200,00 €
	Club Mécènes	7 000,00 à 10 000,00 €	6 600,00 €
TOTAL			2 001 464,00 €
Soit en pourcentage du montant HT des travaux payés au niveau du chantier soldé			29,67 %

Les principales dates du projet

- Acquisition du couvent par Riom Communauté : 3 juillet 2015
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre des Écoles d'Art et de Musique de Riom : 17 octobre 2016
- Démarrage des travaux : 8 septembre 2017
- Réception des travaux : 16 mars 2020
- Ouverture au public : 7 septembre 2020

Chantier des Jardins

Maitrise d'œuvre : Luc Léotoing Paysage / ITC

Contrôle technique : APAVE - Clermont-Ferrand (63) – M. Allanche – 04 73 31 90 00

Coordonnateur SPS : Marc Galletti – Thiers (63) – 04 73 53 97 59

Coordonnateur OPC : Bureau de coordination Arverne – Clermont-Ferrand (63) – M. Vert – 04 73 37 41 57

Dépenses liées au chantier des jardins (incluant la restauration de la chapelle funéraire)

LOT	INTITULÉ DU LOT	ENTREPRISE TITULAIRE	MONTANT DES TRAVAUX PHASE DGD
1	VRD	SER – Volvic (63) M. Galery 04 73 38 79 83	337 242,92
2	GROS ŒUVRE	BLANCHON – Limoges (87) M. Montagnon / 05 55 30 16 70	279 869,61
3	ESPACES VERTS	Joel Déat Payages – Sayat (63) M. Dagonneau / Mme Tillier 04 73 60 56 34	108 258,14
4	FONTAINERIE	ECF Fontaine – Château Renard (45) M. Duvert / 02 38 98 01 36	24 000,00
5	MENUISERIE SERRURERIE	AUMELEC – Clermont -Ferrand (63) M. Carvalho / 04 73 24 60 50	180 609,84
Convention SIEG	ECLAIRAGE	EIFFAGE – Riom (63) M. Gay / 04 73 63 18 74	45 006,00
TOTAL HT			974 986,51 €
TOTAL TTC			1 169 983,81 €

Aucune subvention n'a été attribuée sur ce chantier.



WWW.VILLE-RIOM.FR

